

Communiqué à la presse

## Signature par le Parc de la « Charte des communes et territoires pastoraux » La Thomassine à Manosque, le 2 juin 2024

Le 2 juin 2024 à La Thomassine à Manosque, à l'occasion de l'événement Rendez-vous aux jardins, Patrick COURTECUISSÉ (vice-président du Parc naturel régional du Luberon en charge de l'agriculture et du tourisme durables), a signé la Charte des communes et territoires pastoraux, en présence de Denise LEIBOFF (présidente de l'Association des communes pastorales de la région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur).



Depuis plus de 40 ans, le Parc du Luberon est engagé avec les éleveurs dans une politique pastorale volontariste concertée, en partenariat avec le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) et les acteurs forestiers ou les collectivités, et via son implication dans la politique européenne Natura 2000.

Équipements pastoraux, bergerie communale, travaux d'ouverture des milieux, mesures agri-environnementales en faveur de la biodiversité et de la DFCI (défense des forêts contre l'incendie), sont autant d'actions concrètes réalisées pour soutenir l'activité des éleveurs et des bergers du territoire.

L'enjeu majeur est de **maintenir la pratique d'élevage extensif**, basée sur l'utilisation par le troupeau de milieux peu productifs, pelouses, garrigues plus ou moins boisées et bois souvent de faible production sylvicole, conciliant production agricole et alimentaire, **valorisation et entretien du territoire**.

Il contribue à la création et au **maintien de paysages emblématiques** à haute valeur écologique et culturelle, appréciés des habitants et attractifs pour le tourisme.

Le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme via la consommation de la matière combustible est aussi un moyen de **prévention des risques d'incendies**, qui prend d'autant plus d'importance dans un contexte où la fermeture des milieux méditerranéens se combine au réchauffement climatique pour

aggraver les risques de feux. Dans ce contexte d'aléas très fort, l'accès à une ressource pastorale diversifiée sera aussi la clef pour le maintien des troupeaux.



L'évolution des pratiques liées à la réinstallation spontanée du Loup gris pose des enjeux forts en termes d'interaction avec les activités de pleine nature par la présence de chiens de protection dans les troupeaux. Dans un contexte de fermeture des milieux, elle peut conduire à un effet négatif sur les milieux, via l'abandon de surfaces trop difficiles à garder. D'autant que le territoire très boisé du Parc, comme les systèmes d'exploitation (élevage en lots, systèmes extensifs, pâturage en parcs souvent éloignés du siège d'exploitation...), rend les troupeaux particulièrement vulnérables à la prédation.

**Afin de marquer son soutien au pastoralisme avec l'ensemble du réseau d'acteurs du niveau régional et national, le Parc du Luberon adhère en 2024 à l'Association des communes pastorales de la région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur et signe la Charte des communes et territoires pastoraux.**

## **LE PASTORALISME DANS LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON**

**Le pastoralisme extensif ovin et caprin est une activité ancienne qui a façonné les paysages durant des siècles**, instaurant une forme d'équilibre entre exploitation des ressources naturelles à travers la conduite du troupeau et développement d'une biodiversité des milieux ouverts ainsi générés et entretenus. Ces écosystèmes de très grand intérêt abritent de nombreuses espèces végétales et animales à forte valeur patrimoniale.

**Le pastoralisme est souvent, dans nos régions rurales méditerranéennes, l'une des dernières activités de production à pouvoir s'exercer au sein de vastes portions du territoire.** Il représente aussi un véritable patrimoine immatériel et vivant, à travers les savoir-faire et les pratiques ancestrales qui lui sont propres, une « culture métier » constitutive de l'identité provençale. La transhumance ovine des plaines vers les estives en montagne en est la partie la plus emblématique ; 70 % des plus gros troupeaux la pratiquent encore. La déprise agricole ou le changement de pratiques des dernières décennies a entraîné la réduction des espaces de pâturage, en grande partie regagnés par la forêt. Le pastoralisme reste cependant bien implanté sur le territoire du Parc du Luberon.



## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS 2024 À LA THOMASSINE À MANOSQUE

Le 2 juin 2024 de 9h30 à 16h30, le Parc naturel régional du Luberon et ses partenaires ont organisé une journée d'animations à La Thomassine à Manosque, dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins ». Cette année, les cinq sens au jardin, thème national, étaient sont à l'honneur pour sensibiliser à la biodiversité domestique et à l'importance de conserver les variétés régionales d'arbres fruitiers.

Le public a pu profiter d'un accès libre au site toute la journée et d'un programme varié :

- **Randonnée « La forêt de Pélissier, sa biodiversité, sa gestion, ses panoramas »**, avec le Parc du Luberon
- **Visite des vergers conservatoires**, avec le Parc du Luberon à 10h et 15h
- **Atelier « Serre aux abeilles »**, avec Am'api 04 à 10h30 et 14h
- **Ateliers pour les plus jeunes**, avec le Parc du Luberon à 10h : les parfums du jardin » à 14h : les pouvoirs colorants du chou et de la betterave
- **Balade "Reconnaître les chants d'oiseau"**, avec le groupe local de la LPO
- **Stand Thomassine**, avec un parcours du toucher
- **Stand autour des abeilles**, avec Am'api 04

*En partenariat avec l'association Am'api, la Ligue pour la protection des oiseaux, l'Association des communes pastorales.*

**EN SAVOIR + SUR LA THOMASSINE-VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES**, à Manosque (04100) : c'est un verger conservatoire et un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière de Provence et des Alpes du sud avec près de 430 variétés. Dans l'exposition permanente sur la domestication des fruits et les huit jardins en terrasses, y est détaillé le travail millénaire des hommes et des femmes pour sélectionner et multiplier les fruits adaptés aux terroirs à partir de plantes sauvages.

*Les actions de La Thomassine sont soutenues par la Région Sud, la Ville de Manosque et Géosel-Géométhane.*

## Une autre vie s'invente ici

**Contacts Parc naturel régional du Luberon**

**La Thomassine : Isabelle Bayonnette** – 06 77 32 94 76 – [isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr](mailto:isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr)

**Presse : Solgne Louis** – 06 86 17 47 47 – [solgne.louis@parcduluberon.fr](mailto:solgne.louis@parcduluberon.fr)

60, place Jean-Jaurès 84400 Apt – [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)